

Relevé de Décisions du Conseil Municipal du 20 Mai 2014

Présents : Elisabeth BARRAL ; Xavier BELLAMY; Sandra DELGADO ; Gérard BOUDON ; Nicole AERN ; Jean-Paul CARDIALAGUET ; Jean-Jacques CAZALBOU ; Christian HUGUES ; Léanne PITCHFORD ; François MARTINEZ ;
Excusé ayant donné pouvoir :Gérald LAGACHERIE; Geneviève DURAND-SENDRAIL; Elisabeth GIACHETTO ; Jean-Pierre LAGUENS ; Romain MALPAS .

1/ compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2014. Approuvé à l'unanimité

2/ Désignation des **délégués à la commission territoriale Coteaux de Castanet (SDEHG: Syndicat d'Electricité de Haute-Garonne)** : Gérard BOUDON, Romain MALPAS. Approuvé à l'unanimité

3/ Délibérations visant à créer :

a/ **Centre Communal d'Action Sociale**

Le CCAS doit être créé sous la présidence de Madame le Maire.

Madame le Maire propose de constituer le CCAS de la manière suivante.

Elus : Sandra DELGADO, Elisabeth GIACHETTO, Nicole AERN, Gérald LAGACHERIE

Administrés : Josiane BONNEMENT(représentante UDAF), Andrée THIL, Annie PORTOLAN, Jean-Jacques GIACHETTO

Approuvé à l'unanimité

b/ **Commission des Impôts**

Madame le Maire propose la constitution définitive de la Commission des Impôts.

6 titulaires et 6 suppléants seront retenus parmi ces deux listes par l'administration en charge des Impôts.

Titulaires : Christian HUGHES, Xavier BELLAMY, Jean-Pierre LAGUENS (résidant à Aureville), Gérald LAGACHERIE, Gérard BOUDON, François MARTINEZ, Jean-Paul CARDIALAGUET, Romain MALPAS, Elisabeth GIACHETTO, Nicole AERN, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Sandra DELGADO

Suppléants : Henriette SURIN, Jean-Luc BACQUET, Jean FARRE, Didier SANCHEZ, Jean-Jacques GIACHETTO, Jeanine LOUIS, Pierre BELBEZE, Isabelle BRUNERIE, Patrick DELPY, Gaële EVRAD, Michel LEMOINE, Richard SOLAN

Approuvé à l'unanimité

c/ Cinq **comités consultatifs** ouverts aux administrés de Clermont-le-Fort.

Ces comités seront animés de la manière suivante :

- **Communication et information** : Gérard BOUDON, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Elisabeth GIACHETTO

- **Démocratie participative et vie associative** : Christian HUGUES, Xavier BELLAMY, Elisabeth GIACHETTO

- **Education** : Leanne PITCHFORD, Geneviève DURAND-SENDRAIL

- **Environnement agriculture et patrimoine** : Jean-Pierre LAGUENS, François MARTINEZ, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Jean-Jacques CAZALBOU, Léanne PITCHFORD, Jean-Paul CARDIALAGUET

- **Urbanisme** : Jean-Paul CARDIALAGUET, Gérald LAGACHERIE, Jean-Pierre LAGUENS, Gérard BOUDON, Romain MALPAS, Elisabeth BARRAL

Approuvé à l'unanimité

4/ Délibérations visant à compléter:

a/ **la commission d'appel d'offres**

Nomination de Trois suppléants : Romain MALPAS, Gérard BOUDON, Xavier BELLAMY pour compléter les trois titulaires déjà en place

Approuvé à l'unanimité

b/ **les représentants au S S T O M**

Nomination d'un suppléant : Elisabeth GIACHETTO.

Approuvé à l'unanimité

c/ **La commission Environnement, Agriculture et Patrimoine**

Nomination d'un délégué supplémentaire; Sandra DELGADO.

Approuvé à l'unanimité

5/ Délibération de demande de subvention au Conseil Général pour **l'achat du logiciel pour le secrétariat de la Mairie.**

L'achat d'une mise a jour du logiciel "secrétariat de mairie" 1480€ H.T. est débattu.

La demande d'une subvention au Conseil Général sera effectuée.

Approuvé à l'unanimité

6/ **Restauration de l'Arc triomphal de l'intérieur de l'Eglise de Clermont-le-Fort**

Délibération visant à signer l'accord tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association des Amis de Clermont et la Mairie pour le lancement d'une souscription d'un montant de 8 000 € en vue de la restauration de l'Arc triomphal de l'Eglise.

Après débat, la proposition est approuvée à l'unanimité

7/ Délibération fixant les **indemnités du Maire et des adjoints.**

Les arrêtés du maire définissent les rôles des Adjoints;

- 1er Adjoint Gérald LAGACHERIE travaux et de la sécurité
- 2eme Adjoint Xavier BELLAMY Affaires Financières
- 3eme Adjointe Sandra DELGADO Affaires Sociales
- 4eme Adjoint Gérard BOUDON Communication

Pour les indemnités de fonction Il est proposé d'adopter les montants d'indemnités prévus par la loi pour une commune de moins de 500 habitants soit 646,25€ brut mensuel pour le maire et 250,90€ brut mensuel pour chaque adjoint.

Proposition est approuvée à la majorité (14 Pour, 1 Contre)

8/ **Divers**

- Organisation des **Elections Européennes** dimanche 25 Mai.
- Etat des travaux et réparations à envisager pour le **restaurant.**
- Point sur la mise en place des nouveaux **rythmes scolaires.**
- **Repas des Aînés** le dimanche 1er Juin à midi (38 participants inscrits)

La séance est clôturée à 20 h
